

# PMSMP

## Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

### PUBLIC

Toute personne accompagnée dans une démarche d'insertion sociale ou professionnelle, et quels que soient son statut, son âge ou sa structure d'accompagnement :

- Demandeurs d'emploi, inscrits ou non auprès de Pôle emploi
- Jeunes en demande d'insertion suivis par les Missions locales
- Demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés, accompagnés par Pôle emploi ou Cap emploi
- Bénéficiaires du RSA, au titre des actions mises en œuvre dans le cadre de leur contrat d'engagements

Toute personne en activité engagée dans une démarche d'insertion ou de réorientation professionnelle

### DESCRIPTION

#### Description :

Les PMSMP permettent de se confronter à des situations réelles pour découvrir un métier ou un secteur d'activité, confirmer un projet professionnel ou initier une démarche de recrutement. Elle se déroule dans une structure d'accueil (entreprise, association, établissement public).

Les PMSMP doivent être prescrites par une structure d'accompagnement : Pôle emploi, les Missions locales, Cap emploi, les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Pendant la PMSMP, le bénéficiaire est suivi par le prescripteur ou une structure d'accompagnement. Un tuteur doit également être désigné dans la structure d'accueil.

#### Durée et dates :

Durée maximale d'un mois (de date à date), effectué de manière continue ou discontinue  
Renouvellement exceptionnel possible en cas de non atteinte de l'objectif.

#### Cadre réglementaire :

Les PMSMP ne sont assimilables ni à des périodes de travail, ni à des périodes de formation.

Code du travail, articles L5135-1 à 8, D5135-1 à 8, D5134-50-1 à 3, D5134-71-1 à 3, et D5132-10-1 à 4. Arrêté du 13/11/14 ; Circulaire DGEFP 01/2015 du 14/01/15 et Questions/réponses de la DGEFP du 15/12/16

#### Aspects financiers :

Pendant la PMSMP, le bénéficiaire n'est pas l'employé de la structure d'accueil et il n'est pas rémunéré par elle.

Il conserve le statut, le régime d'indemnisation ou la rémunération dont il bénéficiait antérieurement.

S'il est salarié, il retrouve son poste de travail à l'issue de la période.

#### Structure porteuse et contact:

Pôle Emploi, Missions locales, Cap emploi, SIAE

### INTERET ET EXEMPLE

#### Intérêt pour l'apprentissage :

Les PMSMP permettent de découvrir un métier, un secteur d'activité, une entreprise, de tester l'intérêt du jeune pour une orientation professionnelle et son adéquation avec les attentes d'une entreprise, avant de s'engager dans un contrat d'apprentissage.

### LIENS UTILES

Date MAJ : 26/03/18



[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)  
[www.armloccitane.org](http://www.armloccitane.org)  
[www.cheops-ops.org /](http://www.cheops-ops.org/)  
[www.occitane.chambre-agriculture.fr](http://www.occitane.chambre-agriculture.fr)  
[www.occitagri-formations.fr](http://www.occitagri-formations.fr)

